



LES 7 PONTS

Bulletin municipal de la commune de BÉDOUÈS-COCURÈS - N°9 Hiver 2019

BONNE ANNÉE 2019

www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX** pour ma santé et la planète

MON JARDIN
sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...

Les vœux de la municipalité

En ce début d'année 2019, nous vous adressons nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux, vœux de santé, de bonheur, avec une pensée toute particulière pour ceux et celles qui, dans notre commune, affrontent la maladie, et pour les familles endeuillées en 2018.

C'est aussi traditionnellement l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et d'évaluer les perspectives de l'année à venir.

L'équipe du personnel communal s'est stabilisée. Maxime Durand, dernier arrivé sur notre commune, a pris ses marques. Recruté en contrat aidé, il a suivi avec succès la formation pour la conduite d'engins, et l'habilitation électrique. Il suivra en 2019 une formation pour l'habilitation nacelle. Grégory Breyse assume son rôle de tuteur auprès de Maxime. Nous avons ainsi un tandem efficace et dynamique qui est essentiellement affecté aux travaux extérieurs. Joël Assenat, assure l'entretien et les aménagements intérieurs. Sa dextérité et son expérience nous sont précieuses.

Emilie Martin, qui vient d'être titularisée, est toujours dans une phase d'acquisition de connaissances, le métier de secrétaire de mairie est maintenant complexe et touche à des domaines très variés. Son amabilité en fait une interlocutrice que nos administrés apprécient. Sandrine Clément coordonne les activités municipales, elle est l'interlocutrice privilégiée des diverses instances extérieures, veille au budget, conseille les élus dans le maquis administratif ... et assure la formation au jour le jour d'Emilie.



Les réalisations 2018 :

La fin du chantier de la nouvelle mairie et l'installation dans ces nouveaux locaux ont marqué cette année 2018. Après le stress du déménagement et la phase d'appropriation des lieux, cette mairie au cœur du village s'avère être un endroit fonctionnel et

agréable. Nous pourrons, j'espère, nous réunir pour une inauguration officielle lorsque les travaux d'aménagement de la place de l'église seront effectués.

A noter, et ce n'est pas si fréquent, que le montant global des travaux a été de 130.800€ TTC, pour un projet initial de 150.800€ TTC et ce sans faire appel à un architecte. Les subventions déduites, le reste à charge pour la commune est de 48.700€HT.

Le transfert du monument aux morts dans le jardinet de l'église a permis de l'installer dans un endroit plus digne et d'ouvrir l'espace de la place du village. Le montant de ce transfert a été de 5.560€TTC. L'achat de la « maison Agrinier » a été réalisé en juillet 2018 pour un montant de 14.000€.

Les travaux de l'ancien Foyer rural s'éternisent. L'ancienne municipalité de Bédouès qui a monté ce dossier et recruté un architecte a produit des plans et un descriptif peu précis. Ceci a nécessité l'adoption de plusieurs avenants provoquant le dépassement du budget initialement prévu et de nombreux retards. (Montant initial du marché : 51.638€HT + 3 avenants pour un montant de 7.639 €HT.

Un dispositif à UV « eau potable » pour le Pont de Colas a été changé pour un montant de 1.590€HT. A l'école, les radiateurs ont été changés pour des modèles moins énergivores et plus performants pour un montant de 2.370€ TTC.



L'entretien du matériel roulant communal (tracteur, Kubota, camions) a donné lieu à des dépenses importantes de plus de 10.000€ TTC. Un caniveau pour canaliser l'eau pluviale a été réalisé à Bédouès rue du Vignard pour un montant de 1.750€HT. Un muret de pierres sèches a été remonté par un groupe d'apprentis du CFA aux abords de la collégiale, et le réseau électrique a été mis aux normes : 2.534€HT.

Les projets 2019 :

Ils sont nombreux en cette dernière année pleine de mandat et ne seront planifiés et entrepris qu'en fonction du versement des subventions des travaux engagés.

Sans être d'un optimisme exagéré, nous devrions pouvoir mettre en œuvre les travaux suivants :

Déconstruction de la maison « Agrinier » et ravalement de la façade de la Chapelle St Saturnin. Ces travaux financés par un emprunt, bénéficieront d'une subvention de la région.

Voirie : réfection de la chaussée de la route de RUAS, et goudronnage de l'extrémité du chemin de La Baume. Demande d'une subvention de 40%.

Accessibilité aux toilettes pour les personnes à mobilité réduite : salle polyvalente de Cocurès et WC avec abri OM place de l'église à Cocurès. Demande d'une subvention de 60%.

Aménagement de la place de l'église. Demande d'une subvention de 80%.

Aménagement du « Clos » à Cocurès avec un espace jeux d'enfants et un jeu de boules. Demande subvention à déterminer. Rénovation de la salle polyvalente de Cocurès.

Aménagement d'un appartement dans l'ancienne mairie. Demande d'une subvention de 80%.

Rénovation des huisseries des appartements communaux à Bédouès et Cocurès.

Ecole : remplacement de la porte d'accès à la cour et achat de matériel de test pour le radon.

Diagnostic global de l'ensemble des bâtiments de la collégiale par un architecte spécialisé.

Tous ces travaux ne seront mis en œuvre qu'après l'accord des subventions demandées et en fonction de notre trésorerie.

Notre commune s'est engagée dans une démarche « zérophyto » depuis 2 ans, cela s'est traduit par l'absence de traitement chimique pour le désherbage, mais cela nécessite aussi plus de temps de travail pour les employés communaux. Des plantations seront réalisées en choisissant des espèces rustiques et « sobres ». A compter de 2019 l'usage et la commercialisation des produits phytosanitaires sont interdits pour les particuliers, un premier pas vers des cultures durables et saines.

A Cocurès, nos efforts pour fleurir et garder un village propre et agréable se heurtent à la prolifération des chats qui souillent de leurs excréments les rues et la

moindre parcelle de terre ! Nous en appelons à la responsabilité de leurs propriétaires afin de limiter leur fécondité. Il est par ailleurs interdit de nourrir des animaux sur la voie publique.



Notre commune fait l'objet en ce début d'année d'un recensement INSEE. José de Carvalho pour Cocurès et Sarah Gautier pour Bédouès ont accepté la charge d'agent recenseur. Recevez-les donc en toute confiance. Un décompte précis de la population est important, le résultat impacte fortement le montant des dotations de l'Etat.

Un cahier de doléances est ouvert à la mairie de Cocurès.

Le Bouffadou a muté pour devenir Cevenn'Sonne ... le maintien de ce lieu convivial en cœur de village est important pour notre commune !

Géraldine, Agnès, et Gaétan vous accueilleront et vous régaleront avec des produits locaux. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans cette entreprise.

L'effectif de notre école se maintient à 30 élèves. L'implication de l'équipe enseignante est exemplaire. La synergie qui se dégage de sa collaboration avec les ATSEM, (Johanne et Nadine assurent une présence de 7h30 à 18h00), les parents d'élèves et la municipalité font que notre école est reconnue au-delà de la commune. Un voyage à Paris des élèves de CP, CE1,CE2, CM1, CM2, est prévu en juin. La commune accorde à cette occasion une subvention exceptionnelle de 1.000€.

En 2019, le conseil municipal, et le personnel communal ne ménageront par leurs efforts au service de la population, pour que Bédouès-Cocurès demeure un lieu attractif et vivant.

Bonne année à Tous

André Roux & Karine Pastre

Un peu de civisme...

Comment faut-il vous le dire ?

Sommes-nous voués à ne plus vouloir respecter les règles du vivre ensemble ?

Une fois encore, il est rappelé de ne pas déposer à même le sol vos ordures ménagères, détritiques et

divers encombrants.

Pour le respect de tous et de notre environnement, vous devez utiliser les conteneurs et les colonnes de tri.

La déchetterie toute proche est aussi ouverte du mardi au samedi pour vous permettre de vous débarrasser et recycler tous ce que vous souhaitez jeter.



PCS, DICRIM, PHEC ?

Qu'es aquò ?

Au cours de l'année 2018, le plan communal de sauvegarde (PCS) et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) de la commune de Bédouès-Cocurès ont été actualisés.

Ces documents sont librement consultables en mairie et le DICRIM est aussi accessible depuis le site Internet de la commune [<http://bedoues-cocures.fr/presentation-de-la-commune/>].

En complément et conformément au décret n° 2005-233 du 14 mars 2005 pris en l'application de l'article L.563-3 du code de l'environnement, la commune a également mis en place un repère de crues de type « PHEC » pour Plus Hautes Eaux Connues, au lieu-dit *La Baume* sur la rive droite du Tarn à Bédouès (base de référence : cartographie du PPRI ; crue d'occurrence centennale, soit 1 chance sur 100 tous les ans ; niveau = 556,33 m NGF).

Face au risque inondation, les repères PHEC sont un des éléments importants dans le dispositif de prévention et d'information, car ils permettent d'apporter concrètement un élément visuel et précis sur la menace d'une crue majeure.

Ce devoir d'information sur les crues majeures est devenu une obligation légale pour toutes les communes soumises au risque d'inondation. Il permet, d'une part, d'informer les nouveaux habitants du risque de crue majeure qui pèse sur la commune et, d'autre part, de maintenir une mémoire collective en particulier auprès des plus jeunes générations.

Commune de Bédouès-Cocurès

Repère PHEC (plus hautes eaux connues)

Date de mise en place : janvier 2019

Lieu de mise en place : lieu-dit *La Baume*, rive droite du Tarn à Bédouès

Coordonnées GPS : latitude 44°20'22" N ; longitude 3°36'3"

Base de référence : cartographie du PPRI (cf. extrait cartographique)

Niveau d'eau : Repère n°4 du PPRI – HQ100 556,33 m NGF



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes

Les membres du conseil d'administration et les adhérents, du comité des fêtes, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, joie, paix, bonheur et santé.

Nous avons terminé l'année 2018 avec un Loto, qui a eu son succès, ainsi que le réveillon de la Saint Sylvestre, pour la troisième année consécutive...

L'année 2019 va commencer par le Loto du printemps, la date est fixée pour le 03 Mars à 15h, nous vous y attendons toujours aussi nombreux.

D'autres animations sont prévues au cours de l'année, les dates ne sont pas encore fixées.



Une rencontre studieuse ...

Et une autre festive !



L'association Girelle

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, notre association a organisé plusieurs manifestations qui ont remporté un franc succès.

- Le cochon grillé le 23 juin 2018 qui a rassemblé plus de 130 personnes dans une chaude ambiance comme à l'accoutumée, avec une météo très favorable.
- Le 24 août 2018, l'association Girelle a tenu sa 3^{ème} assemblée générale devant 67 adhérents présents ou représentés.

Un bilan complet a été présenté par le président Jean-Pierre REY, la secrétaire



Martine LAPEYRE et le trésorier Henri MAZOYER. Ils ont fait état de toutes les actions intervenues (festives ou sociales) au cours de l'exercice écoulé 2017/2018 dont le résultat global et la situation financière sont satisfaisants.

Le nouveau conseil d'administration a été mis en place pour 2018/2019. Les sortants ont été réélus à l'unanimité, Monsieur CHANOIS Michel occupera le poste de trésorier adjoint.

Dans le débat, les membres sortants ont fait part de leurs inquiétudes pour l'avenir de l'association qui rencontre des difficultés pour renouveler ses membres dirigeants alors que certains anciens aspirent à se retirer. Les objectifs précédents ont été renouvelés.

- Le 20 octobre 2018 s'est déroulée l'animation châtaignes-buffet et vidéo du voyage dans la vallée du Lot. Cette animation offerte à tous les habitants de notre village a été, cette année encore, très appréciée. Merci à tous les bénévoles pour l'organisation ainsi qu'à ceux qui nous aident dans le financement.
- Le 24 novembre 2018 : notre loto annuel a enregistré un succès meilleur que les années précédentes. Au-delà de l'attractivité des lots que nous essayons de réaliser au mieux, nous avons à cœur de réserver un accueil chaleureux et sympathique aux participants à l'image de l'esprit associatif qui nous anime. Beaucoup de



personnes sont assidues, la convivialité y est certainement pour quelque chose.

- Comme chaque année, l'association a offert un petit cadeau à l'occasion de Noël aux enfants de moins de 11 ans de ses adhérents ainsi que pour les retraités de plus de 70 ans.

RUBRIQUE CULTURE

Le Festival Contes et Rencontres se déroulera du 9 au 23 février 2019. Girelle organisera, comme depuis 3 ans, en association avec les foyers ruraux de Florac et de la Salle Prunet, 2 soirées :



- Le mardi 12 février 2019 à La Salle Prunet à 20h30 avec la venue de Clotilde DE BRITO dans son spectacle « Histoires singulières ». Elle navigue entre plusieurs univers, humour, bribes de vue personnelles, chansons ou jeux de mots.

Un personnage plaisant à découvrir

- Le vendredi 22 février 2019 dans notre salle de Bédouès, l'extraordinaire Olivier DEROBERT, un conteur qui n'est plus à présenter en Lozère sera parmi nous et nous fera vivre une soirée pleine d'humour avec son spectacle « Mémoires en short ».



nous comptons sur les habitants de notre village pour que notre salle fasse le plein ce jour-là !! un moment de convivialité vous est réservé après le spectacle.

Venez nous rejoindre en 2019
Adhérez à notre association

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE
2019.**

PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC GIRELLE
Les 12 et 22 février : Festival Contes et
Rencontres

Du 3 au 7 juin 2019 : Voyage en Bretagne
Le 29 juin ou le 6 juillet 2019 : Soirée Cochon
Grillé

Et pour terminer en chansons...



Fête de Noël à l'école

Mairie de Cocurès

Mardi : 8h30 – 12h30
13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 13h30 – 16h30

04.66.45.23.49

mairie.bedoues-cocures@orange.fr

Mairie annexe de Bédouès

Lundi : 9h - 13h

Vendredi : 13h30 - 16h30

04.66.45.01.00

Agence postale communale

Lundi de 14h à 17h

Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi
De 9h à 12h

Déchetterie

Du mardi au samedi de 10h à
12h et de 14h à 18h